Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Web : www.munsar.ca

Aux citoyennes et citoyens de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

R È G L E M E N T 9 9 3 – 2 0 2 5

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 11 MARS 2025, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 993-2025 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 851 216 $ ET UN EMPRUNT DE 1 851 216 $ POUR DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES SUR LA RUE QUAI-DES-BRUMES, AINSI QUE TOUS LES TRAVAUX CONNEXES.

CE RÈGLEMENT A REÇU L'APPROBATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION LE 26 AOÛT 2025, CONSÉQUEMMENT IL ENTRE EN VIGUEUR À CETTE DATE.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.

(SIGNÉ)
ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 993-2025)

JE, SOUSSIGNÉ, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.

(SIGNÉ)
ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE